Image not found or type unknown

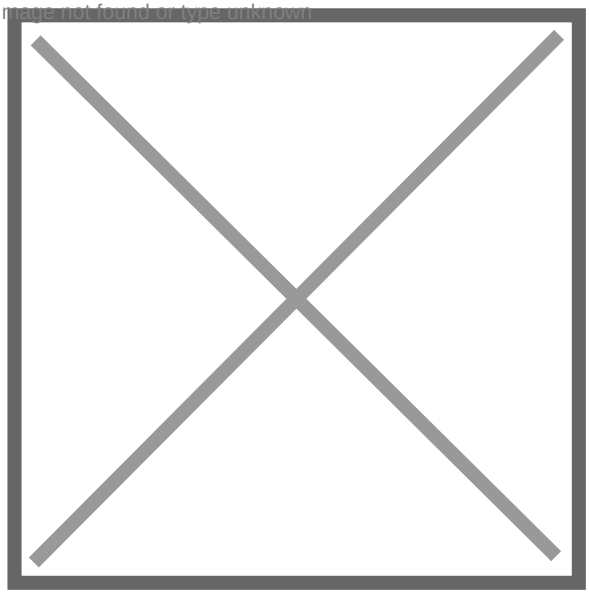

Enceinte mais pas encore divorcée

Par **marionus85**, le **30/10/2012** à **13:01**

Bonjour,

Je suis sépare de mon mari depuis 2 ans et de corps depuis 1 an (il a fallut attendre la vente de notre maison) nous sommes en instance de divorce par consentement mutuel nous devrions si tout se passe bien être divorce au 21 nov sauf si le juge estime la pension alimentaire pour nos deux enfants trop basse et rejeté les conventions (d apres notre avocate ca peut se produire car elle meme trop celle ci tres basse mais Mr a voulut le tenter quand meme !!! Soit !!!) en demandant que Mr augmente la pension ce qui va encore repousser l echeance ! j ai refait ma vie depuis (tout comme Mr d ailleurs) et je suis juste enceinte de mon nouvel ami.

Voici ma question:

Si pour une raison X ou Y mon divorce n est pas bouclé a la naissance du bébé mon ami peut t il quand mémé reconnaitre l enfant ? Sachant que mon mari est au courant de ma grossesse et ne veut en aucun cas revendiquer la paternité nos rapports sont très bons malgres notre divorce

Merci d avance de votre aide !

Par **pat76**, le **30/10/2012** à **18:10**

Bonjour

Votre ami pourra reconnaître l'enfant que vous attendez puisque vous êtes séparé de corps de votre mari depuis 1 an.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés